

Crise sanitaire : un citoyen ordinaire d'Aumont s'exprime

Engagé auprès des hôpitaux et du personnel médical, Denis Sauce n'a pas attendu la pandémie pour s'investir.

Il s'appelle Denis Sauce et il est né le 23 novembre 1953. Retraité, il habite Aumont. Il est adhérent à une association loi 1901, le Comité de défense des hôpitaux publics. Cela fait maintenant deux ans qu'il s'est rapproché tout naturellement du comité de Dole. Membre de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, il lutte pour le maintien de la chirurgie conventionnelle, la réintégration des services initiaux, du nombre de lits et du nombre de personnels soignants comme par le passé y compris les urgences. Le Comité constate que l'espérance de vie augmente, mais celle des malades à prendre en charge aussi, que ce soit à l'hôpital Pasteur de Dole ou à Saint-Ylie. Actuellement, l'association

compte 218 adhérents.

« J'ai toujours acté dans le bénévolat depuis l'âge de 18 ans, que ce soit au comité des fêtes, à l'association de pêche, comme entraîneur de foot pour les jeunes enfants, mais aussi lors de deux mandats de conseiller municipal. Ces investissements ont donné un sens à ma vie. Et maintenant je participe à cette lutte pour soutenir tous nos personnels soignants, y compris les agents d'entretien, les cuisiniers. Tous ceux qui œuvrent pour sauver des vies, nous sauver. Le comité n'a pas attendu la pandémie pour agir, et actuellement il est encore plus actif », précise Denis Sauce.

« Comment j'en suis venu à rejoindre ce comité ? Personnellement j'ai eu une grave maladie et j'ai été soigné à l'hôpital en 2011 et 2012. A l'époque, tous les services existaient sur place, ce qui m'a sans doute sauvé (Samu,



Denis Sauce, un citoyen qui se bat pour son hôpital et le personnel médical.

chirurgie, radiologie, cardiologie et réanimation...). Les chirurgiens, le personnel

soignant avaient le temps de venir me rassurer et c'est très important pour un malade.

Ça pèse à 50 % dans la balance. De plus, l'hôpital public situé à 30 km de mon domicile permettait à mes proches de faire des visites. Lorsque les malades sont envoyés à 70 km (à Besançon, à Dijon voire bien plus loin) cela n'apporte aucun soutien aux patients, vu l'absence des proches ».

« Sauver l'hôpital public »

Les adhérents confient que le personnel médical a choisi son métier dans l'optique de soigner les malades aussi bien par des médicaments, des soins, mais aussi par une présence auprès d'eux. « Aujourd'hui, seuls les soins sont de rigueur. La présence passe en dernier ! Pourquoi faire puisque cela coûte cher ? Moins de lits donc moins de besoins en personnel soignant de toute spécialité, plus d'heures de travail et moins de vie de famille pour le personnel, donc moins de qualité de soins. »

Denis Sauce ajoute : « Le temps passé à m'investir au comité est important mais sans doute pas assez devant la mission de sauver l'hôpital public. J'ai fait partie d'une délégation qui s'est déplacée à Dijon devant l'ARS en 2018, d'ailleurs le docteur Loupiac, décédé récemment, y était aussi avec une délégation de Lons pour dénoncer les saturations aux urgences ».

Durant cette période de crise sanitaire, quel serait son message ? « Mon message est qu'il est urgent de prendre conscience de la situation afin de redonner aux hôpitaux publics leur but initial, qui est de sauver des gens. Le renforcement en réanimation accordé par l'ARS à cause de ce Covid-19 pour quatre mois devrait être pérennisé de même que la chirurgie conventionnelle, la maternité, mais aussi le Smur ».

Propos recueillis par IG